



Adapro LR

Catalogue de formation

ADEAR

Organisé par



Financé par

VIVÉA AUVERGNE – Rhône-Alpes

Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

**MON
COMPTE
FORMATION**

 **pôle emploi**

Structure(s)

ADEAR Drôme

Responsable : Pauline Raguenet

E-mail :contact@adeardrome.fr

Téléphone : 07 82 39 28 05

Site d'internet : <http://www.jeminstallepaysan.org/drome>

Adresse : c/o l'usine Vivante 24 avenue Adrien Fayolle 26400 CREST

Les ADEAR sont les Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural, membres de la FADEAR.

Sommaire

AURA - Accueillir une nouvelle personne sur sa ferme Durée: 2jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme,	Page 4
Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne Durée: 5jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme	Page 5
Mûrir son projet paysan Durée: 2jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme	Page 6
Formaliser son prévisionnel économique dans le cadre d'une demande de financement (DJA) Durée: 2jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme	Page 7
Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne Durée: 5jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme	Page 8
Ensemble préparons notre projet d'association Durée: 3jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme	Page 9
Connaissance, valorisation et transformation de la laine Durée: 6jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme	Page 10
Anticiper la transmission de ma ferme Durée: 4jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme	Page 11
Prendre soin de son collectif de travail Durée: 2jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme	Page 12
Travailler en couple sur une ferme Durée: 2jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme	Page 13
AURA - Accueillir une nouvelle personne sur sa ferme Durée: 2jour(s) Organisé par : ADEAR Drôme,	Page 14

AURA - Accueillir une nouvelle personne sur sa ferme

Formation éligible pour la mesure 103

Objectifs de la formation

L'objectif étant que l'apprenant.e puisse se saisir des dimensions réglementaires d'employeurs et de se préparer à la transmission de ses savoir-faire agricoles

Enjeux

Afin d'assurer le renouvellement des générations en agriculture, dans le cadre de la programmation FEADER 2023-2027, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ouvre sur son territoire un dispositif 103 « Transmettre mon savoir-faire agricole ».

Le cahier des charges du dispositif 103 implique que le bénéficiaire de cette aide réalise préalablement une formation « Accueillir une nouvelle personne sur son exploitation ». L'Addear de l'Ain est habilitée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour réaliser cette formation pour la région Aura.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

- Identifier ses propres motivations et objectifs de transmission de savoir-faire agricoles
- Identifier les moyens nécessaires pour accueillir une nouvelle personne sur sa ferme
- Se saisir des dimensions réglementaires d'employeurs
- Santé et sécurité au travail : prévenir et agir
- Bien vivre les relations employeurs-salariés
- Synthèse et bilan de la formation

Dates, lieux et intervenants

20 mai 2026 par visioconférence
10:00 - 12:00 26400

03 juin 2026 par visioconférence
10:00 - 12:00 (2hrs) 26400

formatrice Addear 01
Alice Predal

formatrice Addear 01
Alice Predal

Co-organisateur(s)

Soutenu(s) par



Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 15/01/2026

Tarifs

Pris en charge intégralement par Vivea pour les contributeurs à jour du paiement de leur cotisation.

Plus de renseignements

Alice PREDAL
transmission@addear01.fr
ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Avez-vous des besoins spécifiques (lié à un handicap ou autre) ? _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :
ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS7135

Objectifs de la formation

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne.
- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation
- Définir les investissements matériels nécessaires au projet
- Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet
- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales
- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel
- Analyser son prévisionnel global au regard de ses objectifs de départ, de ses besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne

Enjeux

La viabilité économique des projets portés par les candidats à l'installation est un point crucial, tant pour la prise de décision, que pour convaincre des partenaires (banques, institutions, famille, etc.).

Or pour de nombreux porteurs de projet, chiffrer son projet est une étape complexe. Ils ne disposent pas des outils et de la méthode nécessaire. S'approprier l'étape du chiffrage du projet est une manière pour le porteur de projet d'être pleinement acteur de son installation et renforcera sa résilience une fois installé. Il aura les outils de gestion d'entreprise. A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis toutes les clés pour argumenter de la viabilité économique de leur projet auprès de professionnels et prendre les décisions économiques et financières nécessaires. Ces apprentissages leur serviront également une fois installé.es dans la gestion de leur entreprise.

Pré-requis

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

Déroulé

J1

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les éléments nécessaires à la construction d'un prévisionnel économique
- Définir une stratégie économique et de production au regard de ses objectifs de production, revenus et temps
- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ces objectifs

Contenus :

- Présentation des projets de chacun et chacune.
- Les éléments d'un prévisionnel économique : compte de résultat, plan de financement, tableau d'amortissement, plan de trésorerie
- Classer les factures d'une année d'exercice d'une ferme en différenciant ce qui relève de la trésorerie et de l'investissement.
- Les hypothèses de dimensionnement d'un projet
- Elaborer un outil de dimensionnement de projet
- Se fixer ses propres objectifs économiques (revenu, temps de travail...)

J2

Objectifs pédagogiques :

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel
- Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement

Contenus :

- Les investissements nécessaires au projet
- La notion de fond de roulement
- Les différents moyens de financer son projet : les aides, les prêts
- Equilibrer un plan de financement
- Mettre en cohérence le plan de financement avec les caractéristiques de l'exploitation

J3

Objectifs pédagogiques :

- ~~Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement~~
- Identifier les charges et produits liés à une activité agricole

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 27/03/2026

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Prise en charge possible CPF, la R2GION AURA et VIVEA pour les porteurs de projets. Sinon autofinancement = 100€/jour. L'adhésion à l'association est obligatoire (prix libre).

Plus de renseignements

Pauline RAGUENET

contact@adeardrome.fr

ADEAR DROME

l'Usine Vivante

24 avenue Adrien FAYOLLE

26400 CREST

Tel : 07 82 39 28 05

Chaque stagiaire doit venir avec son ordinateur. Si ce n'est pas possible, le signaler au responsable de stage. Prévoir repas pour le midi. Covoiturage proposé.

Mûrir son projet paysan

Objectifs de la formation

Clarifier toutes les étapes à franchir pour entreprendre sereinement un projet agricole. Élaborer son plan d'action pour la mise en œuvre de son projet paysan.

Enjeux

Mener une réflexion sur la progressivité de son installation.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

Un cycle de 2 journées collectives d'accompagnement pour clarifier la mise en place de son projet d'installation :

J1 : Définir mon projet agricole:

- Dessiner les contours de sa ferme idéale
- Préciser ses attentes en terme de revenus, de temps disponible.
- Faire un état des lieux des compétences nécessaires pour le projet
- Me faire de l'expérience : dans quel cadre, sous quel statut ? comment trouver des contacts ?
- Me former : comment trouver des formations ? me faire financer des formations ?

J2 : Identifier les étapes pour créer l'entreprise:

- Les statuts sociaux, fiscaux et juridique.
- Les intérêts de l'installation progressive et les étapes de la création d'entreprise
- Finaliser son plan d'action et clarification des besoins en accompagnement individuel.

Dates, lieux et intervenants

24 sept 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Usine Vivante 24 avenue Adrien Fayolle
26400 Crest

Nicolas Brumauld, accompagnateur ADEAR 26

01 oct 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Usine Vivante 24 avenue Adrien Fayolle
26400 Crest

Nicolas Brumauld, accompagnateur ADEAR 26

Soutenu(s) par

AUVERGNE – Rhône-Alpes

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Avez-vous des besoins spécifiques (lié à un handicap ou autre) ? _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :
ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 22/09/2026

Tarifs

Adhésion obligatoire (40€ - prix libre possible) + prise en charge par une subvention de la Région AURA

Plus de renseignements

Nicolas Brumauld, animateur ADEAR 26
contact@adeardrome.fr
ADEAR DROME
l'Usine Vivante
24 avenue Adrien FAYOLLE
26400 CREST
Tel : 07 82 39 28 05 / 07 68 88 96 16
Prévoir le repas du midi / Covoiturage proposé

Formaliser son prévisionnel économique dans le cadre d'une demande de financement (DJA)

Permet de faire une demande de DJA ou de prêt bancaire en autonomie

Objectifs de la formation

Mettre en forme un prévisionnel économique dans le cadre d'une installation aidée (demande de DJA en autonomie) ou d'une autre demande de financement (prêt bancaire, étude économique pour l'agrément gaec, étude économique pour un permis de construire). Savoir analyser les résultats prévisionnels de son projet. Savoir présenter son prévisionnel économique à un financeur.

Enjeux

Ces deux journées représentent une étape importante pour qu'un candidat à l'installation acquière l'autonomie dans la gestion d'une entreprise et dans les décisions à prendre.

Pré-requis

Avoir une première version de son prévisionnel économique.

Déroulé

Journée 1 :

- Les objectifs à remplir et devoirs à respecter pour une installation aidée ;
- Les attentes et les exigences de la banque pour financer une entreprise agricole ;
- Découverte du logiciel : modalités de fonctionnement, contenu, points de vigilances, etc...;
- Chaque stagiaire commence à rentrer son prévisionnel économique dans le logiciel.

Entre les deux jours de formation, les stagiaires avancent au maximum pour rentrer leurs chiffres dans le logiciel.

Journée 2 :

- Méthodologie d'analyse du projet de création d'entreprise au travers des différents indicateurs économiques ;
- L'ensemble des pièces complémentaires à réunir pour le dépôt d'une demande d'installation aidée ;
- Mise en situation de présentation de son projet et de ses chiffres face à des financeurs.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Dates, lieux et intervenants

29 sept 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison des associations, salle Mistral 1 rue des Ecoles
26270 Loriol-sur-Drôme

Pauline RAGUENET - formatrice et accompagnatrice installation ADEAR 26
Eve SAYMARD - formatrice et accompagnatrice installation ADEAR 07

15 oct 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Maison des associations, salle Mistral 1 rue des Ecoles
26270 Loriol-sur-Drôme

Pauline RAGUENET - formatrice et accompagnatrice installation ADEAR 26
Eve SAYMARD - formatrice et accompagnatrice installation ADEAR 07

Soutenu(s) par



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Avez-vous des besoins spécifiques (lié à un handicap ou autre) ? _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 22/09/2026

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Prise en charge par VIVEA pour les porteurs de projet en démarche PPP.

Pour les personnes sans fond de formation : 100 €/jour de formation.

L'adhésion à l'association est obligatoire pour tous (prix libre).

Plus de renseignements

Pauline RAGUENET

contact@adeardrome.fr

ADEAR DROME

l'Usine Vivante

24 avenue Adrien FAYOLLE

26400 CREST

Tel : 07 82 39 28 05

Chaque stagiaire doit venir avec son ordinateur. Si ce n'est pas possible, le signaler au responsable de stage.

Chiffrer son projet de création, reprise ou développement d'activité en agriculture paysanne

Formation Certifiante - Fiche N°RS7135

Objectifs de la formation

- Définir une stratégie économique et de production pour développer un ou plusieurs ateliers agricoles selon les principes de l'agriculture paysanne.
- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ses objectifs de production, de revenus ou de commercialisation
- Définir les investissements matériels nécessaires au projet
- Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet
- Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement initiales
- Construire son plan de trésorerie prévisionnel à partir du plan de production, du plan de financement et du compte de résultat prévisionnel
- Analyser son prévisionnel global au regard de ses objectifs de départ, de ses besoins privés, des contraintes de la ferme dans son environnement et des principes de l'agriculture paysanne

Enjeux

La viabilité économique des projets portés par les candidats à l'installation est un point crucial, tant pour la prise de décision, que pour convaincre des partenaires (banques, institutions, famille, etc.).

Or pour de nombreux porteurs de projet, chiffrer son projet est une étape complexe. Ils ne disposent pas des outils et de la méthode nécessaire. S'approprier l'étape du chiffrage du projet est une manière pour le porteur de projet d'être pleinement acteur de son installation et renforcera sa résilience une fois installé. Il aura les outils de gestion d'entreprise. A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis toutes les clés pour argumenter de la viabilité économique de leur projet auprès de professionnels et prendre les décisions économiques et financières nécessaires. Ces apprentissages leur serviront également une fois installés dans la gestion de leur entreprise.

Pré-requis

Avoir un projet de création, de reprise ou de développement d'activité agricole.

Déroulé

J1

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les éléments nécessaires à la construction d'un prévisionnel économique
- Définir une stratégie économique et de production au regard de ses objectifs de production, revenus et temps
- Dimensionner la taille de ses ateliers de production au regard de ces objectifs

Contenus :

- Présentation des projets de chacun et chacune.
- Les éléments d'un prévisionnel économique : compte de résultat, plan de financement, tableau d'amortissement, plan de trésorerie
- Classer les factures d'une année d'exercice d'une ferme en différenciant ce qui relève de la trésorerie et de l'investissement.
- Les hypothèses de dimensionnement d'un projet
- Elaborer un outil de dimensionnement de projet
- Se fixer ses propres objectifs économiques (revenu, temps de travail...)

J2

Objectifs pédagogiques :

- Réaliser son plan de financement prévisionnel pluriannuel
- Identifier les différentes sources de financement extérieures du projet (emprunt, subvention, etc...) au regard des critères d'éligibilité du porteur et/ou de son projet, pour les mobiliser et viser l'équilibre de son plan de financement

Contenus :

- Les investissements nécessaires au projet
- La notion de fond de roulement
- Les différents moyens de financer son projet : les aides, les prêts
- Equilibrer un plan de financement
- Mettre en cohérence le plan de financement avec les caractéristiques de l'exploitation

J3

Objectifs pédagogiques :

- ~~Évaluer la rentabilité économique de son projet d'après ses hypothèses de dimensionnement~~
- Identifier les charges et produits liés à une activité agricole

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 5 jour(s)

Date limite d'inscription 01/10/2026

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Prise en charge possible CPF (inscription 1 mois avant mini) et VIVEA pour les porteurs de projets. Sinon autofinancement = 100€/jour. L'adhésion à l'association est obligatoire (prix libre).

Plus de renseignements

Pauline RAGUENET
contact@adeardrome.fr
ADEAR DROME
l'Usine Vivante
24 avenue Adrien FAYOLLE
26400 CREST
Tel : 07 82 39 28 05
Chaque stagiaire doit venir avec son ordinateur. Si ce n'est pas possible, le signaler au responsable de stage. Prévoir repas pour le midi. Covoiturage proposé.

Ensemble préparons notre projet d'association

Une formation-action pour poser les bases de son projet de GAEC ou société

Objectifs de la formation

Poser les bases du projet commun et de votre organisation collective.
Décider de la répartition des tâches et des responsabilités au sein du collectif.
Décider de vos objectifs personnels et collectifs vis à vis des questions de temps et d'argent.
Repérer les conditions de réussite d'un projet collectif agricole.
Acquérir les outils et méthodes relatifs et spécifiques aux modes d'organisation et aux aspects humains de ce type de projet.

Enjeux

Que ce soit lors de la création d'une société ou lors de l'arrivée d'un nouvel associé sur une ferme existante, de nombreuses questions se posent quant aux valeurs partagées, au fonctionnement collectif et à la communication. Nous constatons bien souvent que, mal définis, ces différents points peuvent créer des tensions, des conflits et amener parfois les collectifs à se séparer. Gérer les relations de travail entre associés est ainsi indispensable pour la pérennisation des fermes.

Pré-requis

Être un collectif dont les membres sont identifiés. La présence de l'ensemble des membres est requise.

Déroulé

Contenu détaillé :

J1

- Identifier ses motivations et ses craintes à s'associer.
- Identifier les quatre conditions de réussite d'un projet collectif agricole
- Reconnaître les particularités des rôles d'accueilli et d'accueillant dans une association agricole
- Définir le projet commun en prenant en compte les aspirations et les motivations individuelles
- Repérer les points de divergence et de convergence dans le projet

J2

- Définir la répartition des tâches et des responsabilités entre les associés.
- Identifier le rôle d'un règlement intérieur dans le fonctionnement de la société.
- Définir les règles possibles concernant le partage du temps et de l'argent (qui serviront de base au règlement intérieur de la société)
- Savoir conduire et animer une réunion de travail, échanger sur les outils mis en place pour s'organiser

J3

- Identifier les outils favorables à des relations de qualité au sein d'un collectif
- Réguler les tensions et renforcer la cohésion dans un collectif
- Définir les valeurs au centre du projet commun
- Identifier les prochaines actions à mettre en place pour construire le collectif (chiffrer le projet de société, rédiger les statuts etc.)

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Dates, lieux et intervenants

12 nov 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Salle Mistral, Maison des associations, place Hannibal
26270 Loriol

Pauline RAGUENET, formatrice ADEAR26
Eve SAYMARD, formatrice ADEAR 07

19 nov 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Salle Mistral, Maison des associations, place Hannibal
26270 Loriol

Pauline RAGUENET, formatrice ADEAR26
Eve SAYMARD, formatrice ADEAR 07

26 nov 2026

09:00 - 17:00 (7hrs)

Salle Mistral, Maison des associations, place Hannibal
26270 Loriol

Pauline RAGUENET, formatrice ADEAR26
Eve SAYMARD, formatrice ADEAR 07

Soutenu(s) par



Bulletin d'inscription

Nom _____
Prenom _____

Adresse _____

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 05/11/2026

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA
Financement possible par VIVEA ou CPF.
Sinon autofinancement de 50€/jour.
L'adhésion à l'association est obligatoire.

Plus de renseignements

Pauline RAGUENET, formatrice ADEAR26
pauline.raguenet@adeardrome.fr
ADEAR DROME
L'Usine Vivante
24 avenue Adrien FAYOLLE
26400 CREST
Tel : 07 82 39 28 05

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation
Prévoir le repas du midi / Covoiturage proposé

Connaissance, valorisation et transformation de la laine

Objectifs de la formation

6 journées de formation pour mettre en place une Micro-filière laine : Tondre, trier, laver, et teindre la laine d'un petit troupeau

Enjeux

Vous avez un projet d'élevage ovin, et vous envisagez de valoriser de façon artisanale la laine d'un petit troupeau ? Vous voulez réfléchir aux débouchés pour la laine, organiser la transformation de votre laine et sa mise en couleur ? Contactez-nous !

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

Contenus détaillés :
Une formation en 4 modules

- 26 janvier à Crest
Connaître la filière laine, les étapes de la transformation et les différents circuits de valorisation
Avec Claire Lapie, de l'association Mérilainos
- 26 et 27 Février à Glandage
L'élevage dans la perspective d'un projet avec la laine
Le chantier de tonte et le tri des toisons
avec Margot Jobbé Duval, Éleveuse à Glandage et Sébastien Vernier, Tondeur
- 4 et 5 mai à Die (lieu à définir)
Valoriser sa laine en écheveaux par la teinture végétale
avec Marie Marquet, teinturière de teintures végétales
- 19 novembre à Valence
Visite des ateliers d'Ardelaine et journée concrète de réflexion autour d'un bilan et de l'avancée de votre projet.

Méthodes pédagogiques : apports théoriques et ateliers pratiques, échanges d'expérience.

Modalités d'évaluation des acquis : une feuille bilan sera distribuée le dernier jour.

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

Dates, lieux et intervenants

19 nov 2026 Ardelaine
09:00 - 17:00 (7hrs) 26000 Valence

Soutenu(s) par



Accompagner, Farmer, Cultiver l'avenir.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Avez-vous des besoins spécifiques (lié à un handicap ou autre) ? _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :
ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 6 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/2026

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Gratuit pour les agriculteurs éligibles Vivea. Autofinancement pour les non-VIVEA à 500 euros pour le cycle complet + adhésion demandée à l'association ADEAR (prix suggéré 40€)

Plus de renseignements

Nicolas Brumauld, animateur ADEAR 26
contact@adeardrome.fr
ADEAR DROME
l'Usine Vivante
24 avenue Adrien FAYOLLE
26400 CREST
Tel : 07 68 88 96 16 / 07 82 39 28 05

92% de nos stagiaires sont satisfaits par notre offre de formation
Prévoir le repas du midi / Covoiturage proposé

Anticiper la transmission de ma ferme

Objectifs de la formation

4,5 jours de formation pour réfléchir à son projet de transmission en abordant les aspects techniques, économiques, juridiques, fiscaux et humains. Avec des intervenants spécialisés dans ces différents domaines, donnez de nouvelles perspectives à votre ferme.

Enjeux

Cette formation est conçue de façon à permettre à chacun de :

- prendre du recul par rapport à sa situation,
- identifier ses enjeux, ses valeurs et ses besoins sur le plan personnel et sur le devenir de la ferme,
- construire son projet de retraite et déterminer ce qui sera à transmettre,
- identifier les freins et les facteurs de réussite de sa transmission,
- identifier les démarches pour se préparer puis mener à bien son projet de transmission,
- analyser les différents modes de cession sur les plans juridique, fiscal et social,
- estimer la valeur des biens à céder avec plusieurs calculs et définir un prix de cession en intégrant les différents objectifs de la transmission,
- se donner les moyens de trouver un ou des repreneurs,
- définir son projet de transmission et d'établir un plan d'action prévisionnel.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

J1: Travailler sur la représentation de ma ferme et distinguer ce que je veux conserver et ce que je veux transmettre. Identifier les éléments problématiques à anticiper.

J2: Comprendre les aspects juridiques et sociaux de la transmission (statuts, foncier, démarches)

J3 : Connaitre les différentes façons d'évaluer la valeur de sa ferme à travers des cas concrets et anticiper les aspects fiscaux de la transmission (imposition, stocks, cotisations, plus-values, TVA).

J4 : Anticiper la reprise en se donnant les moyens de trouver quelqu'un.e qui correspond au projet de transmission : Rencontrer, négocier, choisir.

+ 1 rdv individuel sur la ferme

Dates, lieux et intervenants

19 janv 2027 09:00 - 17:00 (7hrs)	Usine Vivante 26400 Crest	Orlane Leu, animatrice transmission ADEAR 26
09 févr 2027 09:00 - 17:00 (7hrs)	Usine Vivante 26400 Crest	Orlane Leu, animatrice transmission ADEAR 26
11 mars 2027 09:00 - 17:00 (7hrs)	Usine Vivante 26400 Crest	Eve Saymard, Animatrice installation-transmission ADDEAR de l'Ardèche
23 mars 2027 09:00 - 17:00 (7hrs)	Sur une ferme	Orlane Leu, animatrice transmission ADEAR 26
03 mai 2027 (4hrs)		Rendez-vous individualisé sur la ferme (date à convenir avec les participants)

Soutenu(s) par



Accompagner, Former, Cultiver l'avenir.

Bulletin d'inscription

Nom _____
Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Avez-vous des besoins spécifiques (lié à un handicap ou autre) ? _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :

ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 4 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Non agricole 450€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pris en charge intégralement par Vivea pour les contributeurs à jour du paiement de leur cotisation.

Financement possible par VIVEA ou CPF.

Sinon autofinancement de 100€/jour.

L'adhésion à l'association est obligatoire (40€).

Plus de renseignements

Orlane Leu

orlane.leu@adeardrome.fr

ADEAR DROME

24 avenue Adrien Fayolle

26400 CREST

Prévoir votre repas le midi

Prendre soin de son collectif de travail

un espace pour prendre le temps entre associé.es de réfléchir à son fonctionnement de groupe

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation les stagiaires seront préparés à :

- Identifier les forces de leur collectif et les points de consolidation
- Prendre des décisions en collectif selon la modalité qui leur convient, en assurer le suivi et leur remise en question.
- Communiquer de façon efficace et soutenante pour les individus
- Réguler les tensions et les conflits

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

J1

Établir des bonnes bases de fonctionnement d'un collectif

- Distinguer les critères de fonctionnement d'un collectif
- Situer le fonctionnement et déterminer ses forces et ses points d'amélioration.

Définir les modalités de prise de décision dans son collectif

- Identifier les espaces de prises de décisions formels et informels
- Distinguer les différents modes de prises de décisions,
- Déterminer les modalités de décision optimales pour son collectif
- Assurer le suivi des décisions et leur remise en question.

J2

Trouver sa place dans le collectif

- Clarifier les rôles et responsabilité de chacun
- Nommer les rôles implicites et leur importance pour le collectif
- Identifier les dynamiques de pouvoir, d'intégration/exclusion ou d'influence au sein du collectif

Réguler les tensions

- Comprendre les causes qui entravent la communication et encouragent les situations conflictuelles
- Diagnostiquer son comportement face au conflit
- Repérer et déjouer les jeux de pouvoir relationnels pour sortir du conflit
- Développer une attitude « gagnant-gagnant » pour transformer les moments de tension en dialogue constructif

Dates, lieux et intervenants

28 janv 2027

26270 Loriol

09:00 - 17:00 (7hrs)

Anaïs LESAGE, Hormea

Ancienne conseillère chambre d'agriculture spécialisée dans l'accompagnement relationnel des associés.

Consultante et formatrice en management RH.

04 févr 2027

26270 Loriol

09:00 - 17:00 (7hrs)

Anaïs LESAGE, Hormea

Ancienne conseillère chambre d'agriculture spécialisée dans l'accompagnement relationnel des associés.

Consultante et formatrice en management RH.

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Avez-vous des besoins spécifiques (lié à un handicap ou autre) ? _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :

ADEAR DROME c/o l'usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26400 CREST

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 21/01/2027

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Adhésion obligatoire à l'association (pirx libre, montant suggéré : 40€)

Plus de renseignements

Pauline Raguinet

pauline.raguinet@adeardrome.fr

ADEAR Drôme

c/o l'usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26400

CREST

Tel. 07 82 39 28 05

N° d'organisme de formation :

82690566569

Repas tiré du sac

Travailler en couple sur une ferme

Définir des rôles et savoir communiquer entre associés

Objectifs de la formation

S'interroger sur les facteurs de bien-être dans un projet professionnel en couple en tenant compte des besoins de chaque personne. Acquérir des clés de compréhension et des outils pour travailler en couple de manière sereine et efficace.

Enjeux

Les projets de création ou de reprise d'activités agricoles sont souvent imbriqués dans un projet de vie plus global, qui amène souvent des couples à travailler ensemble sur la ferme. De nombreuses questions sont alors soulevées par les couples concernés : - Comment faire pour que chaque personne trouve vraiment sa place et se sente reconnu(e) par l'Autre et aussi par les Autres ? - Comment aborder les questions d'égalité professionnelle et de qualité de vie au travail ? Comment se répartir le travail et les responsabilités de façon à allier bien-être et efficacité ? - Comment prendre des décisions vraiment ensemble ? Que faire quand nous ne sommes pas d'accord ? - Comment garder un équilibre vie professionnelle et vie personnelle ? Cette formation de 2 jours est construite pour vous permettre d'avancer concrètement sur ces questions au sein d'un groupe accueillant, avec une intervenante spécialisée dans l'accompagnement des collectifs agricoles.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

J1 :

- Identifier les spécificités du travail en couple : les niveaux de couple et les impacts sur la vie perso-professionnelle.
- Identifier les points de vigilance pour allier bien-être et efficacité : besoins et comportements des couples au travail (place, rôle, organisation du travail).
- Acquérir des démarches et des techniques de communication constructive :
 - * techniques d'écoute active et de questionnement, niveaux d'ouverture et niveaux d'écoute, gestion du stress et de l'agressivité, régulation des tensions
 - * techniques pour « débrancher » quand c'est nécessaire, place des émotions ...

J2 :

- Identifier la place des couples dans les entreprises agricoles (répartition des tâches) pour prendre du recul et se positionner
- Aborder les questions liées à l'argent et autres sujets sensibles : les 3 logiques de gestion de l'argent dans le couple, don-contre don et/ou dû-rendu ; et autres sujets sensibles : temps subi vs temps choisi, couple dans un collectif de travail, événements de la vie et impact sur le travail en couple...
- S'outiller pour prendre des décisions vraiment ensemble : créer du consensus vs faire des concessions, « ce qui serait idéal » vs « ce qui est acceptable ».
- Pour chaque binôme, identifier des actions à mettre en place pour allier bien-être et efficacité.

Dates, lieux et intervenants

04 mars 2027

09:00 - 17:00 (7hrs)

La Ruche

26400 Aouste

Delphine Guilhot, formatrice et accompagnatrice de projets collectifs, association Le Parapluie Sociologue d'intervention et formatrice

05 mars 2027

09:00 - 17:00 (7hrs)

La Ruche

26400 Aouste

Delphine Guilhot, formatrice et accompagnatrice de projets collectifs, association Le Parapluie Sociologue d'intervention et formatrice

Soutenu(s) par



Bulletin d'inscription

Nom _____
Prenom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 18/02/2027

Tarifs

Non agricole 200€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Pour les personnes n'ayant pas de fond Vivea, le tarif en autofinancement est de 100€ par participant/jour. Tout participant doit être adhérent de l'ADEAR26 (adhésion en prix libre).

Plus de renseignements

Orlane LEU

orlane.leu@adeardrome.fr

ADEAR 26

p/o Usine Vivante

24 avenue Adrien Fayolle

26400 CREST

07 82 39 28 05

Repas tiré du sac

AURA - Accueillir une nouvelle personne sur sa ferme

Formation éligible pour la mesure 103

Objectifs de la formation

L'objectif étant que l'apprenant.e puisse se saisir des dimensions réglementaires d'employeurs et de se préparer à la transmission de ses savoir-faire agricoles

Enjeux

Afin d'assurer le renouvellement des générations en agriculture, dans le cadre de la programmation FEADER 2023-2027, la Région Auvergne-Rhône-Alpes ouvre sur son territoire un dispositif 103 « Transmettre mon savoir-faire agricole ».

Le cahier des charges du dispositif 103 implique que le bénéficiaire de cette aide réalise préalablement une formation « Accueillir une nouvelle personne sur son exploitation ». L'Addear de l'Ain est habilitée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour réaliser cette formation pour la région Aura.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Déroulé

- Identifier ses propres motivations et objectifs de transmission de savoir-faire agricoles
- Identifier les moyens nécessaires pour accueillir une nouvelle personne sur sa ferme
- Se saisir des dimensions réglementaires d'employeurs
- Santé et sécurité au travail : prévenir et agir
- Bien vivre les relations employeurs-salariés
- Synthèse et bilan de la formation

Dates, lieux et intervenants

20 mai 2026 par visioconférence
10:00 - 12:00 26400

03 juin 2026 par visioconférence
10:00 - 12:00 (2hrs) 26400

date à définir (5hrs) plateforme en ligne
26400

formatrice Addear 01
Alice Predal

formatrice Addear 01
Alice Predal

Audrey MERTENS - Juriste en droit social
Yves LE GUAY - coach en relations humaines, vie de groupe
Émilie CALLOT- coach en ressources humaines

Co-organisateur(s)

Soutenu(s) par



Bulletin d'inscription

Nom _____
Prénom _____

Adresse _____

Mail _____

Téléphone _____

Productions (en cours ou futures) _____

Avez-vous des besoins spécifiques (lié à un handicap ou autre) ? _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à :
ADEAR DROME c/o l'usine Vivante
24 avenue Adrien Fayolle
26400 CREST

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Drôme

Durée de la formation 2 jour(s)
Date limite d'inscription 15/01/2026

Tarifs

Pris en charge intégralement par Vivea pour les contributeurs à jour du paiement de leur cotisation.

Plus de renseignements

Alice PREDAL
transmission@addear01.fr
ADDEAR de l'Ain
4 allée des Brotteaux
01000 BOURG EN BRESSE